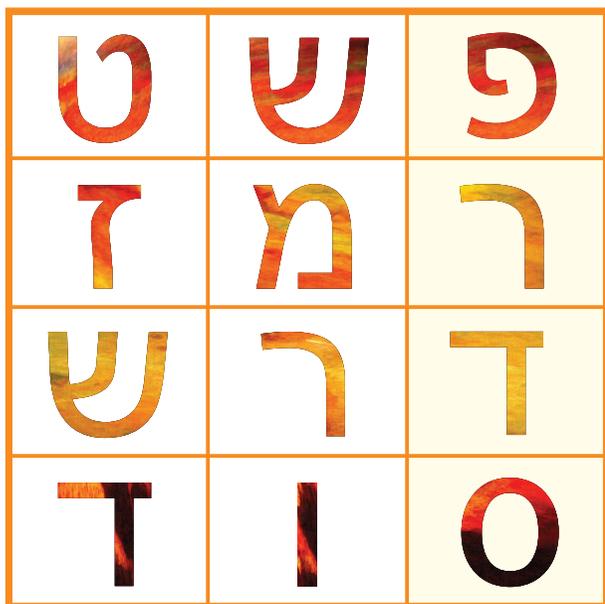


Les Juifs d'Algérie



ÉDITIONS IN PRESS

Tél. : 09 70 77 11 48

E-mail : inline75@aol.com

www.inpress.fr

Maquette : Atelier Christian Millet

PARDÈS n° 70

ISBN 978-2-84835-857-4

ISSN 0295-5652

© 2025 ÉDITIONS IN PRESS

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement des auteurs, ou de leurs ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Les auteurs

Thierry Alcoloumbre. Agrégé de Lettres Classiques, docteur en philosophie, Thierry Alcoloumbre est professeur à l'université de Bar-Ilan (Israël), dans le département de littérature comparée qu'il a dirigé de 2009 à 2013. Helléniste et hébraïsant, philosophe et littéraire, son travail porte sur les relations du judaïsme et de l'hellénisme à travers l'histoire. Sa recherche actuelle porte sur la pensée du Maharal de Prague et son influence sur la pensée juive française. Il a codirigé la revue *Perspectives* de l'Université Hébraïque de Jérusalem.

Joëlle Allouche, Maître de conférences honoraire, Université Paris XII. Chercheuse associée au Groupe Sociétés, Religions Laïcité (CNRS). Professeure à l'Institut d'études juives Elie Wiesel (Paris). Publication récente : *L'Antisémitisme contemporain en France. Rémanences ou émergences ?* (dir. Joëlle Allouche-Benayoun, Claudine Attias-Donfut, Gunther Jikeli, Paul Zawadzki), Hermann éditions, 2022.

Ruth Bitan-Cohen, enseigne la littérature hébraïque et la langue hébraïque dans des institutions universitaires et pré-universitaires en Israël. Diplômée du département de littérature du peuple d'Israël et du département de langue hébraïque de l'Université Bar-Ilan. Elle est étudiante du professeur Ephraïm Hazan, et a rédigé sa thèse de doctorat sous sa direction. Elle a publié plusieurs articles traitant de l'étude de la poésie en Algérie.

Yossef Charvit est professeur à l'Université de Bar Ilan. Publications récentes : *Les Juifs d'Algérie : Historiographie, Méthodologie, Tradition et Modernité (1750-1914)*, Éditions universitaires européennes, Sarrebruck 2019 ; *Hebraism and Beyond, An Intellectual Portrait of Rabbi Y. L. Askénazi (Manitou)*, (1922-1996), Idra Press 2019 (hébreu).

Dr Haïm Cherki, a rédigé sa thèse de doctorat dans le cadre du département de philosophie juive de l'Université Bar-Ilan. Sa recherche est centrée sur la conscience nationale chez les rabbins sépharades au tournant des XIX^e et du XX^e siècles. Directeur du lycée religieux pour jeunes filles « Ishai », au campus du Collège de Guivat Washington.

Richard Darmon est expert en géopolitique, journaliste international. Journaliste dès 1980 au *Monde-Dimanche*, puis à *Libération* et à *Tribune juive*, il s'installe en Israël en 1985. Il travaille à la radio nationale *Kol Israël* en français, puis il fonde en 1990 l'Édition francophone hebdomadaire du *Jerusalem Post* qu'il dirige jusqu'en 1996. Il sera ensuite dix ans durant le correspondant en Israël de l'hebdomadaire français *Actualité Juive*. Depuis 2001, il dirige la rubrique politique du mensuel *Israël Magazine* et réalise depuis 2020 pour le Studio Qualita un magazine bimensuel intitulé *Israël au cœur du Moyen-Orient*. Il a publié notamment le premier tome d'une saga familiale débutant à l'époque de la Guerre d'Algérie et qui se poursuit dans la France agitée des années 1970 et 1980, *D'un exil à l'autre* (Lichma, Paris, 2022).

Paul B. Fenton, professeur émérite des Universités. Publications récentes : *L'Exil au Maghreb. La condition juive sous l'Islam*, Paris, Sorbonne, 2010, 2^e éd. 2012 ; Samuel Romanelli, *Périple au pays arabe, voyage d'un aventurier juif au Maroc à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Éditins de l'Éclat, 2018.

Emmanuel Guedj, est étudiant chercheur en histoire générale et en histoire d'Israël. Membre d'une famille native de Constantine et Bône en Algérie, élève du Grand Rabbin Emmanuel Chouchena. Rabbin qualifié et lieutenant-colonel de Tsahal, maîtrise en histoire générale. La thèse qu'il a soutenue portait sur le traitement de l'un des derniers sages algériens, le rabbin Jacob Chouchena, avec les défis du début du xx^e siècle dans le nord-est de l'Algérie. Publication récente : Son premier livre, *Edout Shoushan*, Écrits du grand rabbin Jacob Chouchena, 2023.

Galia Miller-Sprung, originaire de la Californie, habite depuis 1970 en Israël où, après une carrière d'enseignante du secondaire, elle est devenue une fermière, écrivain et éditrice.

Yehuda Moraly est professeur émérite à l'Université hébraïque de Jérusalem. Il a publié trois livres sur le théâtre français (*La vie écrite*, 1988, *Claudiel metteur en scène*, 1998, *Le Maître fou*, 2009). Il a écrit de nombreux articles sur le Théâtre juif et la représentation de thèmes ou de personnages juifs à la scène et à l'écran. Dramaturge, il a écrit des pièces qui ont été représentées en France et en Israël (*Gimpell le naïf*, *La Musique*, *Les Merveilles du fond des mers*).

Elyakim Simsovic, enseignant, traducteur et informaticien, a participé activement aux efforts de publication de la Fondation Manitou. Auteur de *Israël, cinquante ans d'État*, éd. Hirlé, Strasbourg, 1998.

Sandrine Swarc, historienne, enseignante chercheuse (CRH EHESS-Institut Elie Wiesel Paris), est auteure de *Les intellectuels juifs de 1945 à nos jours*, Le bord de l'eau, 2013.

Shmuel Trigano, est professeur émérite des Universités, prix Bernheim de la Fondation du judaïsme français, fondateur de l'Université populaire du judaïsme et directeur de l'association Dialogia, directeur-fondateur de la revue *Pardès*. Parmi ses livres *L'Hébreu une philosophie, vers une nouvelle pensée juive* (Hermann, 2014), *L'Odyssée de l'être, métaphysique hébraïque* (Hermann, 2020), *Le Deuxième Dieu, L'esthétique du monothéisme* (Hermann, 2022).

Tsvia Frank Wygoda est titulaire d'un doctorat en littérature de l'Université hébraïque de Jérusalem. Elle a passé deux ans aux États-Unis pour faire un postdoctorat à Yale et à Harvard, et depuis lors, elle enseigne dans diverses universités en Israël. Publication récente, son premier livre, sur l'écriture d'Edmond Jabès, est paru chez De Gruyter en 2022.

Sommaire

<i>Présentation. Les Juifs d'Algérie</i> <i>Shmuel Trigano</i>	7
Une histoire qui n'est pas encore écrite	
Fin de la présence juive en Algérie, 60 ans après – immigration, Alyah, identité et culture. Les nouvelles pistes de recherche <i>Yossef Charvit</i>	11
Les trois âges des Juifs d'Algérie <i>Shmuel Trigano</i>	21
Entre mémoire et histoire : les Juifs d'Algérie depuis 1962 <i>Joëlle Allouche-Benayoun</i>	31
D'ami à ennemi : le cheikh Tayeb al-'Uqbî (1889-1960) et son rôle dans les relations judéo-musulmanes dans l'Algérie française – entre Alger et Jérusalem <i>Paul B. Fenton</i>	47
Il y a 80 ans ; un seder d'un soldat américain pendant «l'Opération Torch» <i>Galia Miller-Sprung</i>	77
La sphère intellectuelle	
La vie intellectuelle juive à Alger entre la Première Guerre mondiale et la guerre d'Indépendance de l'Algérie <i>Haim Cherki</i>	85
Un éclairage sur l'influence des sages de la ville de Bône sur les juifs et le judaïsme en France au xx ^e siècle <i>Emmanuel Guedj</i>	95
«Va rassembler tous les juifs» Une compilation des travaux sur la poésie hébraïque en Algérie, par le rabbin Isaac Morali et le professeur Ephraïm Hazan <i>Ruth Bitan-Cohen</i>	105
La quête d'identité	
Nommer une identité trouble : Denis Guénoun et la littérature «nostalgérienne» <i>Tsivia Frank Wygoda</i>	115

Sommaire

Le concept de « Juif d'Algérie » mis à rude épreuve <i>Richard Darmon</i>	131
Lectures et débats	
Chouchani et la Nouvelle Jérusalem <i>Sandrine Szwarc</i>	141
Faut-il vouloir un État juif ? <i>Elyakim P. Simsovic</i>	163
William Henry Hechler (1845-1931) <i>Yehuda Moraly</i>	169
Le schéma abrahamique de la parentalité <i>Shmuel Trigano</i>	187
La pensée juive française : vers un « humanisme hébraïque » ? <i>Thierry Alcoloumbre</i>	195

Présentation

Les Juifs d'Algérie

DOSSIER SOUS LA DIRECTION DE YOSSEF CHARVIT

132 ANS DE POUVOIR FRANÇAIS en Algérie s'achevaient en juillet 1962. La fin de cette époque et la fin de la communauté juive y sont deux événements liés. Dans ce dossier nous approfondissons les processus qui ont fait cette histoire (notamment la période 1945-1962) et ses mutations en métropole et plus tard, pour une partie d'entre ses membres en Israël. Comment les Juifs d'Algérie ont-ils transformé le visage du judaïsme français ? Comment se sont-ils comportés lors des événements du ^{xx}e siècle et comment s'est façonnée son identité – entre la Shoah et l'émigration en Israël, l'adaptation en France, l'âge d'or entre Israël et la IV^e République, dans la guerre des Six Jours (juin 1967), dans la révolte étudiante (mai 1968), dans la guerre du Yom Kippour (octobre 1973) et au plus fort du conflit politique entre Israël et la France (1967-1974) ?

Les articles rassemblés ici ont été présentés lors d'un colloque international tenu à l'Université de Bar Ilan sous l'égide des départements d'histoire juive et du judaïsme contemporain au nom d'Israël et Golda Koschitzky, et sous la direction de Yosef Charvit, le 13 décembre 2022.

Y. C.

U ne histoire qui n'est pas encore écrite

ט	ש	פ
ז	מ	ר
ש	ר	ד
ד	ו	ו

Fin de la présence juive en Algérie, 60 ans après – immigration, Alyah, identité et culture

« Les nouvelles pistes de recherche »,
article à la mémoire du regretté Pinchas Bartov-Tayeb

DR YOSSEF CHARVIT

LES RECHERCHES effectuées à ce jour sur les juifs d'Algérie se sont attachées avant tout à suivre les chemins parcourus par ces milliers de personnes qui ont dû quitter leur pays natal, après la guerre d'Algérie¹. Nos pas nous ont mené dans diverses parties du monde, depuis l'Algérie jusqu'en Israël, en passant par la France. Ces pérégrinations, de pays en pays, on le sait, ont un prix : l'identité enregistre forcément des modifications qui la transforment au fil des événements et il en a été de même pour les juifs d'Algérie. De fait, après les événements historiques dramatiques de l'époque moderne, on a distingué trois plans bien distincts, clairement déterminés par la secondéité et l'ambivalence : le plan historiographique, le plan identitaire et le plan sociologique².

Sur le plan historiographique, nous avons découvert deux voies, l'une étant la perspective que nous appellerons « française » et l'autre la perspective « *eretz-israélienne* »³. En effet, l'histoire moderne des juifs d'Algérie se caractérise par une polarité, non dichotomique mais harmonieuse, car les éléments de judaïsme, de francité et de sionisme y sont naturellement et harmonieusement intégrés. Les faits sont là pour le prouver, ainsi lors de la Première Guerre mondiale, leur patriotisme à l'égard de la France, alors qu'ils ont été naturalisés en 1870 par le décret Crémieux, s'exprime par leur présence sur nombre de batailles notamment dans les Dardanelles⁴. Quand parallèlement, une communauté juive d'Algérie qui s'était installée en Eretz Israël en Galilée et dans la vallée de Hulée au dix-neuvième siècle, se retrouva rapidement en Corse, après leur expulsion vers la Corse par les Ottomans qui contrôlaient alors la Palestine. Sans aucun doute, les juifs

d'Algérie, incarnation même d'émancipation, démontrent un attachement historique pour la Terre d'Israël⁵.

Depuis la Première Guerre mondiale, la composante française de leur identité est restée dominante, ce qui n'empêche pas qu'à partir de 1943 s'installent les infrastructures d'une organisation pour une Alyah directe d'Algérie vers la Terre d'Israël, ainsi qu'une Force de Défense juive en Algérie (« Misgeret »), soutenue par la suite par Tsahal, le Mossad et l'immigration clandestine. Sa contribution sera unique en son genre.

Cependant, cette secondéité reste incomprise et éveille des soupçons voire la désapprobation des autorités israéliennes de l'époque qui iront jusqu'à tenter une sorte de procès public contre les juifs d'Algérie⁶. Cet épisode que je qualifierais d'ailleurs d'échec institutionnel, historiographique et méthodologique énorme par sa maladresse se déroula le 23 janvier 1963 : cela se passa à Jérusalem à l'initiative de l'Agence juive dirigée par Moshé Sharett. Les juifs d'Algérie étaient accusés de ne pas avoir immigré en masse en Israël, au moment de l'Indépendance de l'Algérie en 1962, au lieu de se faire « rapatrier » en France avec tous les Français d'Algérie. Le public présent dans la salle était composé d'une centaine de personnes et le président de la cour était le juge Pr Shalev Guénossar de la Faculté de Droit de l'Université hébraïque de Jérusalem. Les débats dramatiques se déroulèrent dans une atmosphère tendue et durèrent quatre heures, la séance se poursuivant jusque tard dans la nuit : un groupe de nouveaux immigrants d'Algérie, des ingénieurs employés à la centrale nucléaire de Dimona étaient arrivés. Ayant eu vent de cette étrange affaire, ils avaient décidé de se rendre sur place où on avait même tenté de leur interdire l'entrée de la salle : ils avaient fait le voyage pour protester et tenter d'expliquer la situation. Et de fait, leur présence aura eu un effet décisif sur la conclusion de l'affaire, car leur intervention avait eu pour mérite de faire connaître au public israélien la spécificité de leur communauté, définie par son identité unique intégrant cohérence et diversité. Grâce à ce témoignage, l'hybridité inhérente à cette communauté sera enfin reconnue : autant les membres de cette communauté se sentaient occidentaux, autant ils étaient sionistes. D'ailleurs, s'il fallait une preuve, la proportion de ceux qui avaient choisi de s'installer en Israël était bien plus élevée en comparaison avec les juifs venant des autres pays d'Occident. Comment expliquer leur sionisme inconditionnel et pourquoi le taux d'immigration était-il si élevé ? La réponse est claire : bien que très occidentales par la plupart de leurs aspects, ses racines étaient profondément ancrées dans un sionisme fondamental, celui-là même qui caractérise la

diaspora séfarade, c'est-à-dire un sionisme qui loin d'être opportuniste et où Israël sert de « Terre de refuge » pour les juifs persécutés, est un sionisme authentique, originel et biblique, pour lequel Israël est une « Terre de destin ». Ce sionisme n'est pas seulement politique ou pratique mais un manifeste idéologique qui présente une vision de rédemption. D'ailleurs, et la guerre des Six Jours l'a prouvé, une importante immigration de Juifs d'origine algérienne mais qui s'étaient tout d'abord installés en France est arrivée en Israël, cinq ans donc après la sanglante guerre d'Algérie. À la tête de cette communauté il y avait l'élite rabbinique pour laquelle la création de l'État d'Israël était l'accomplissement des prophéties rédemptrices. Elle ne comportait pas d'ailleurs en son sein d'opposants antisionistes, à l'inverse de ce qui s'est produit pour l'orthodoxie ashkénaze d'Europe. En effet, ces rabbins se sont sans hésitation positionnés en faveur d'un sionisme religieux et voyaient d'un très bon œil toute manifestation de soutien au retour en Eretz Israël. Cette élite rabbinique avait par exemple résolument soutenu les décisions du grand rabbinat d'Israël concernant les modalités de la célébration de la fête d'indépendance. À ce propos on notera que le livre de prière *Beit Meloukha* pour les festivités du jour de l'Indépendance d'Israël et du jour de Jérusalem est l'œuvre du rabbin Ouri Cherki, descendant de la famille du grand activiste sioniste Eizer Cherki, inspiré par les rabbins Yehouda Leon Ashkénazi (Manitou) et le rabbin Pr Elyahou Zini, rabbin du Technion où il enseignait les mathématiques⁷.

Le troisième élément est d'ordre sociologique, mettant en relief la tension dialectique au sein de la communauté d'Algérie car, autant les juifs d'Algérie avaient fait totalement partie du paysage social français pendant 132 ans, autant ils n'avaient jamais renié leur appartenance à la diaspora séfarade issue de l'expulsion d'Espagne, perpétuant ses fondamentaux culturels, nationaux et certainement universels. Cette dualité met en symbiose tradition et modernité. Si les juifs d'Algérie étaient des citoyens français à la loyauté exemplaire qui se sont bien intégrés en France après l'indépendance de l'Algérie, ils n'en étaient pas moins animés par un sionisme messianique. Et surtout, ces immigrants qui étaient passés par la France se voyaient à même de remplir un rôle de pont culturel entre l'Orient et l'Occident, entre Séfarades et Ashkénazes, capables de jouer un rôle unificateur dans la mosaïque israélienne.

À l'évidence, l'histoire de la communauté juive d'Algérie composée d'identités multiples, se caractérisait par la synthèse et non par la dichotomie, ce qui a conduit le chercheur à se poser des questions historiographiques fondamentales qui ont nécessité une étude renouvelée,

analytique et méthodologique plus rigoureuse des thèmes que sont la tradition, la modernité, l'impact de la Shoah et la création de l'État d'Israël, pour tenter de mieux cerner le rôle de ces multiples identités sur l'Histoire.

À ce propos, notre objectif a été de suggérer de nouveaux axes de recherche, cette fois sur le rapport entre l'histoire de la communauté juive d'Algérie et son impact en France et en Israël. La conférence internationale à laquelle nous venons de participer en est une anticipation prometteuse⁸.

Pour commencer, ce serait à partir de trois sujets que la recherche pourrait faire évoluer les connaissances sur la communauté des juifs d'Algérie :

1. Les dernières années de présence française en Algérie (1945-1962).
2. La communauté entre émigration et immigration en Israël.
3. Les identités et les orientations culturelles.

En premier lieu, la Seconde Guerre mondiale et la guerre d'Algérie (1954-1962) avec leurs retombées en Algérie ont tout simplement mis fin à la présence juive dans son pays natal. Comme nous l'avons dit, les Juifs d'Algérie se sont installés dans leur grande majorité en France (89 %) et pour certains dans le jeune État d'Israël (11 %). On assiste dans ce contexte à une exacerbation des dilemmes identitaires, face aux choix qui s'offrent à eux qui les obligent à prendre une décision.

Les recherches futures pourraient examiner le mécanisme par lequel cette communauté, après une présence de deux millénaires sur la terre d'Algérie, a pu surmonter les soubresauts de l'histoire contemporaine et parvenir à s'intégrer si bien que beaucoup de ses membres ont joué un rôle saillant. Inévitablement ces recherches permettront de dévoiler les processus sous-jacents et invisibles de cette période mouvementée.

L'année 1943 s'avère être une année clé pour comprendre les transformations fondamentales vécues par la communauté juive en Algérie. Avec le débarquement américain en Afrique du nord – l'opération Torch, le 8 novembre 1942 – la situation géopolitique évolue et les Juifs qui avaient été dépouillés de leur nationalité française par le régime de Vichy le 7 octobre 1940, redeviennent Français seulement après qu'Alger est devenue la capitale de la France libre en octobre 1943 – non pas le lendemain de l'Opération Torch, un an auparavant, le 8 novembre 1942. À cause de cette hésitation et de ce retard ils gardent de cet épisode de leur histoire un sentiment amer, entamant la loyauté indéfectible qui les attachait auparavant à la France. C'est cette même année que des agents

envoyés par Israël arrivent en Algérie pour établir une agence d'immigration vers Israël, action qui se poursuivra jusqu'en 1962. C'est dans ce contexte que la communauté juive s'ouvre à de nouvelles influences et aux nouveaux horizons⁹.

En effet, cette année-là, 1943, Alger devient la capitale de l'Empire colonial français sous le général de Gaulle qui, à la tête de l'Armée française libre, récupère plusieurs provinces de l'Empire français du Liban, de Madagascar à l'Afrique du Nord. L'Empire colonial couvrant onze millions de kilomètres carrés donne à de Gaulle une grande force politique et militaire, par rapport aux autres alliés. Or, la même année, il comprend que la France paradoxalement ne sera plus la puissance coloniale d'antan, et il prend conscience qu'il devra faire face à des changements profonds caractérisés par une érosion inexorable qui bouleversera complètement la carte géopolitique mondiale.

Il est important de souligner le paradoxe de la situation pour de Gaulle qui d'un côté se trouve à la tête d'un immense empire colonial sans comprendre que c'est le début de la fin et en même temps, le sentiment de marginalisation qui anime les juifs d'Algérie.

À ce propos, ne serait-il pas de notre devoir de porter un regard plus interrogateur sur le rôle de ces agents envoyés par Israël en Algérie dans le cadre soit des activités de l'Agence juive pour l'immigration, soit des mouvements de jeunesse, comme le mouvement Hahaloutz, soit les agents du Mossad sur l'image, ou carrément les préjugés relayés par certains d'entre eux contre cette communauté en Israël ?

Pendant la guerre d'Algérie, des liens plus étroits s'étaient tissés entre la France et l'État d'Israël, mais sur le sol algérien, s'organisait une activité secrète israélienne, dans le but de venir en aide à la communauté juive en détresse. Car comme nous l'avons vu, ce fut une période de tourmente pour les Juifs qui s'est aggravée en 1962, année où 120 000 Juifs furent « rapatriés » en France tandis que près de 15 000 autres immigraient en Israël, suivis par une autre vague après la guerre des Six Jours puis la guerre de Kippour.

Là aussi, le sujet de l'intégration des Juifs d'Algérie en France n'a pas encore fait l'objet des recherches qu'il mérite. Une comparaison entre les deux vagues d'immigration pourrait nous éclairer sur l'impact des événements clés du vingtième siècle, de la Shoah à la création d'Israël. Comment leur identité s'en est-elle trouvée forcée d'évoluer ? Comment s'est déroulée leur arrivée et qu'en a-t-il été de leur adaptation en France métropolitaine ? Comment ont-ils réagi aux moments fondamentaux

de l'histoire récente comme la création de l'État d'Israël, la guerre des Six Jours, les événements de mai 68, la guerre de Kippour¹⁰ ?

En troisième lieu, nous nous attarderons sur les différents mouvements, courants, avec leur impact sur les identités, par le biais de personnes qui ont marqué dans de nombreux domaines la communauté juive de France et la société israélienne. Si nous nous en tenons au genre biographique, nous pouvons retracer les développements fascinants, car ils ne sont pas rares, les membres de cette communauté qui ont brillé par leurs travaux, leur qualité de leadership, leur valeur, en France comme en Israël.

Par le biais des nombreuses biographies, désormais à notre disposition le champ des recherches peut s'élargir pour nous permettre de mieux appréhender l'influence du passé¹¹.

Et c'est avec une grande fierté que nous pouvons mentionner les exemples de personnalités qui ont puisé leur inspiration dans leur culture et héritage familial : Eleazar Touitou, professeur à l'université Bar Ilan en Études bibliques, digne héritier spirituel du grand rabbin Yossef Renassia, immigré deux semaines avant sa mort, le rabbin Michaël Charvit, rabbin de Cannes, le gendre du grand rabbin Yossef Renassia, devenu rabbin à Netanya qui a immigré en Israël en 1970, le rabbin Meir Zini de Tiaret et ses fils, les rabbins Eliyahu et Yossef Zini au Technion et à Ashdod, Charley Attali ingénieur aéronautique qui a reçu la médaille de la Légion d'honneur en 1965 des mains du général de Gaulle et le prix pour la sécurité d'Israël de Menahem Begin et Moshe Arens, pour le projet « satellite Diamond », mentor de dizaines d'ingénieurs de France et d'ingénieurs nés en Algérie tels Michel Allouche et Gad Cohen, qui ont atteint le sommet de l'industrie aérospatiale israélienne, le prix Nobel de physique Claude Cohen-Tannoudji et son frère Gilles également professeur, de Constantine, qui ont loué l'influence de leur père pour la transmission des valeurs juives traditionnelles comme le goût pour la recherche, l'étude et le partage des connaissances. On citera également le professeur Henry Atlan, né à Blida et directeur de l'École d'Orsay à Paris, puis professeur et directeur du centre de recherche en biophysique de l'hôpital universitaire Hadassah Ein Kerem à Jérusalem. Ruth Yaron née Melki de Constantine, lieutenant-colonel de Tsahal en qualité de porte-parole de l'armée, envoyée comme représentante du ministère des Affaires étrangères à Washington et en Jordanie, son père, Guy Melki, lui-même ayant servi d'intermédiaire entre les scientifiques nucléaires français et les israéliens, pour la construction du réacteur nucléaire de Dimona. Citons également José Aboulker, professeur et chirurgien et ancien résistant et sa

sœur Colette Aboulker-Muscat écrivain, guérisseur naturel et kabbaliste dont l'accent était mis sur le pouvoir de guérison de l'imagerie onirique. Tous deux avaient travaillé dans la clandestinité juive à Alger, pendant la Seconde Guerre mondiale¹².

Le parcours des rabbins Haïm Beliah, Haïm Touboul et le grand rabbin David Ashkenazi a été un modèle pour le rabbin Léon Ashkenazi (Manitou), leader spirituel et éducateur en France puis en Israël¹³. On n'oubliera pas les artistes comme le regretté Cheikh Raymond Leyris, assassiné en juin 1961 pendant la guerre d'Algérie et Enrico Macias, son gendre. Le rabbin Yaakov Chouchena, décédé alors qu'il était le jeune rabbin de Bône qui fut source d'inspiration incontestable pour les rabbins Emmanuel Chouchena, directeur du séminaire israélite de France à Paris, Rahamim Naouri, président du tribunal rabbinique de Paris et le grand rabbin et professeur Samuel René Sirat, premier Grand rabbin de France séfarade et professeur à l'Inalco. Il est aisé de discerner en filigrane la force de la tradition algérienne sur le caractère, les travaux et la pensée des intellectuels que sont Raymond Benichou, le philosophe Jacques Derrida, le rabbin Charles Touati, André Chouraqui, traducteur de la Bible, Gérard Nahon, spécialiste en histoire juive médiévale, Shmuel Trigano, professeur de sociologie et religion, Raphaël Draï, Eliane Amado Levy Valensi, philosophe et psychanalyste, le philosophe Bernard Henry Levy, Denis Charbit, l'historien Benjamin Stora, André Narboni, Jean-Charles Benichou président de l'Unifan, Julien Zenouda et Francis Attali, Yosele Barzion-Bouskila, Ruth Shahar-Sebaoun, Pinchas Bartov-Tayeb, du kibboutz Regavim au kibboutz Re'im, en passant par Ra'anana et Eilat¹⁴. Par ailleurs on ne peut que s'incliner devant l'influence du rabbin Issac Rouche sur ses étudiants et collègues, leur apprenant la valeur de la mission à accomplir dans les communautés en détresse, Emile Seban et Edgar Guedj-Lynclair, responsable des éclaireurs et éclaireuses israélites de France à Casablanca¹⁵, l'extraordinaire entreprise de la Fondation Téhouva pour la réhabilitation des prisonniers, fondée par le grand rabbin Abraham Hazan, en sa qualité d'aumônier de la police des prisons en Israël, Jacques Attali, le conseiller du président Mitterrand¹⁶, le grand rabbin de France Haim Korsia, dont les parents sont originaires d'Oran, et Éric Zemmour, dont les parents sont de Sétif. Je pense aussi au nageur Alfred Nakache de Constantine, dont la femme et la fille ont été exterminés à Auschwitz, à l'écrivain et ancien rédacteur en chef à *Libération* Jean Luc Allouche, descendant du rabbin Eliyahou Bahi Allouche qui avait immigré à Jérusalem à la fin du XIX^e siècle. Le journaliste

Paul Amar, de Constantine, grièvement blessé pendant les événements d'Algérie, sans oublier le journaliste Jean-Pierre Elkabbach, originaire d'Oran, le journaliste Emile Touati qui s'interroge sur les résultats du « Procès des juifs d'Algérie », la journaliste Sarah Beck, petite-fille du grand rabbin Abraham Hazan et le journaliste Daniel Haïk, fils du grand rabbin Eliyahou Georges Haïk de Tlemcen et petit-fils du rabbin Shlomo Korsia d'Oran, l'adjoint du grand rabbin David Ashkenazi, la journaliste israélienne Ayala Hasson, dont la famille est originaire d'Oran, le journaliste Yaïr Cherki, le vice-ministre Danny Ayalon, le chanteur israélien Abraham Tal, les acteurs Roger Hanin, qui avait demandé à être inhumé au cimetière d'Alger, aux côtés de son père, et Patrick Ben-Guigui-Bruel de Tlemcen. En outre, il est indispensable de mentionner l'œuvre de Jacques Lazarus qui a uni son destin à celui des Juifs d'Afrique du Nord et a fondé à Alger de l'école de l'ORT, pour devenir plus tard président du Congrès juif mondial pour l'Afrique du Nord et fondateur du périodique *Information juive*.

Aujourd'hui, au-delà des archives classiques¹⁷ les historiens étendent et enrichissent leurs travaux grâce aux écrits autobiographiques comme source historiographique et littéraire à la valeur inestimable. C'est par ce biais que les chercheurs pourront éclairer des aspects centraux de l'histoire des juifs d'Algérie en France et en Israël : nous pouvons à ce propos citer *Le voyage interdit, Alger-Jérusalem* du cinéaste Jean-Pierre Lledo, *Le chemin à ne pas oublier* d'Avner Lahav, *Le temps qui reste*, du journaliste Jean Daniel, *Les raisins d'Alger mûrissent à Jérusalem* de Sidney Chouraqui, *Le chemin d'un enfant juif d'Algérie* par le grand rabbin Samuel Sirat, *Sioniste dès l'âge de douze ans* par Ben Zion Cohen, *D'un exil à l'autre* de Richard Darmon et enfin, *Du Rhummel au Kotel* par Georges Fhal, un éducateur hors pair, et agent du Mossad en Algérie¹⁸.

L'histoire récente des juifs d'Algérie doit faire l'objet d'exploration plus poussée pour nous dévoiler enfin toute l'ampleur de la vitalité de cette communauté unique dont le poids est indéniable, rendant leur contribution à la société qui les accueillit inestimable.

NOTES

1. Y. Charvit, *Le Judaïsme Algérien. Réflexions*, Éditions Eliner, Jérusalem, 1997, 2001
2. Y. Charvit, *Les Juifs d'Algérie : Historiographie, Méthodologie, Tradition et Modernité (1750-1914)*, Éditions Universitaires européennes, Sarrebruck, 2019.
3. Y. Charvit, *La France, l'élite rabbinique d'Algérie et la Terre Sainte au XIX^e siècle – Tradition et Modernité*, Honoré Champion – Sorbonne Paris IV, Paris, 2005.
4. Y. Charvit, « La première guerre mondiale et le Yishouv (avec notes sur les Juifs d'Algérie) », *Tsafon – Revue d'études juives du Nord*, 67 (2014), p. 125-142.
5. Y. Charvit, « L'élite rabbinique d'Eretz Israël et celle d'Algérie – Correspondance et consultations », *Revue des Études Juives*, 166/3-4 (2007), p. 493-522 ; *ibid.*, “French Presence in the Galilee in the Nineteenth Century : The Abbo Family Consular Archive”, *Cathedra for the History of Eretz Israel and its Yishuv*, 108, (2003), p. 75-104. [Hebrew].
6. Y. Charvit, « Un nouvel examen du “Procès public” des Juifs d'Algérie à Jérusalem (1963), sur fond d'immigration massive en France, face à l'immigration restreinte en Israël (1962) », *Pardès*, 56 (2015), p. 285-294.
7. Y. Charvit, *The History of Algerian Jewry during the French Period (1830-1962)*, Broadcast University, Ministry of Defense, Tel-Aviv 2010, p. 157-166 (Hebrew).
8. International Conference Department of Jewish History, Bar Ilan – *60 years since the end of the presence of the Jewish community in Algeria - immigration, aliyah, identity and culture*, Dec. 13, 2022, Ramat Gan.
9. Y. Charvit, *The History of Algerian Jewry during the French Period (1830-1962)*, Broadcast University, Ministry of Defense, Tel-Aviv 2010, p. 121- 156 [Hebrew]. Joëlle Allouche-Benayoun et Doris Bensimon, *Juifs d'Algérie, hier et aujourd'hui. Mémoires et identités*, Bibliothèque historique Privat, 1989, p. 225-257 ; Manitou d'ailleurs à ce propos, avance que ce délai de novembre 1942 à octobre 1943 est l'élément déclencheur qui lui a fait comprendre qu'il n'était pas vraiment français. Il considère que c'est comme un signe du destin et à partir de ce moment que naît dans son esprit l'option sioniste (Y. Charvit, *Hebraism and Beyond, An Intellectual Portrait of Rabbi Y. L. Askénazi (Manitou)*, (1922-1996), Idra Press, Tel-Aviv 2019 [Hebrew], p. 34).
10. Michael Laskier, “French Jews at the height of the political conflict between France and Israel 1967-1974”, *East and West Studies*, Haifa University Press, 2011, p. 567-621 [Hebrew].
11. Michael Laskier, *Israel and Jewish Immigration From North Africa 1948-1970*, Ben Gurion Research Intitute, Ben Gurion University Press, p. 289-337 [Hebrew].
12. Y. Charvit, « Algerian Jewish community and the State of Israel, 1948-1998 », Avshalom Mizrahi, Aharon Ben David (eds), *The Tribes – Evidence of Israel*, Association for Society and Culture, Documentation and Research, 2001, p. 53-105 [Hebrew] ; Y. Charvit, « Colette Aboulker-Muscat – From the Jewish underground in Algeria to Natural medicine in Israel » *On Memory Derech Efrata*, 13 (2010), p. 343-352 [Hebrew].
13. Y. Charvit, *Hebraism and Beyond, An Intellectual Portrait of Rabbi Y. L. Askénazi (Manitou)*, (1922-1996), Idra Press, Tel-Aviv 2019 [Hebrew].
14. Y. Charvit, « Algerian Jewish community and the State of Israel, 1948-1998 », Avshalom Mizrahi, Aharon Ben David (eds), *The Tribes – Evidence of Israel*, Association for Society and Culture, Documentation and Research, 2001, p. 53-105 [Hebrew].

Dr Yossef Charvit

15. Y. Charvit, *Charles Netter Youth Movement in Morocco*, Ministry of Defense Publisher, Tel-Aviv 2004 [Hebrew].
16. Jacques Attali, *L'année des Dupes Alger 1943*, Bayard, 2021.
17. Y. Charvit, « Jewish Education in Constantine (Algeria) in the Age of Transformations 1837-1939 », *Asufot - Annual for Jewish Studies*, 14 (2002), p. 315-356 [Hebrew].
18. Voir également : Y. Charvit, *Every Valley Shall Be Raised Up, Rabbi Yossef Renassia's Life*, Tsameret Éditions, 2014 [Hebrew].

Les trois âges des Juifs d'Algérie

SHMUEL TRIGANO

QUELQUES DIZAINES D'ANNÉES après l'émancipation des Juifs de France, une semblable émancipation se produisait pour d'autres Juifs mais en territoire extra-européen, en Algérie. Elle mérite d'être étudiée plus systématiquement qu'à l'habitude tant elle éclaire l'histoire ultérieure mais aussi, rétroactivement, l'émancipation de 1789.

L'émancipation avait pour finalité de transformer les Juifs politiquement et identitairement (c'est ce qui fut défini comme la « régénération »). La citoyenneté concédée étant de statut purement individuel, elle mettait un terme à la condition communautaire et historico-culturelle de la « nation hébraïque », une catégorie de l'Ancien Régime. Néanmoins, au lendemain de l'émancipation des Juifs par la Révolution, Napoléon imposa aux Juifs de renouveler le « Sanhédrin » de l'Antiquité hébraïque c'est-à-dire une instance politico-juridique, pour qu'il renonce officiellement à tout statut politique et collectif (qu'incarnait le Sanhédrin). Ce paradoxe, ou cette contradiction dialectique, se concrétisera objectivement avec l'imposition d'une instance communautaire institutionnelle à laquelle les juifs durent appartenir obligatoirement : le Consistoire.

Le même processus se produisit en Algérie bien avant le Décret Crémieux, conférant aux Juifs la citoyenneté, avec l'installation en 1831 par la France d'un « Conseil Hébraïque », une autorité *communautaire*, sous la gouverne du commandant du Corps d'occupation. Ce conseil était appelé à supprimer la juridiction de la loi mosaïque dans toutes les matières autres que la filiation, le mariage, la répudiation - tout comme le Sanhédrin napoléonien en 1804 - avant d'être lui-même supprimé en même temps que la « nation hébraïque » qui avait été reconnue et instituée dès l'instauration du pouvoir colonial. C'est alors que les Juifs devinrent citoyens, à titre individuel et en tant qu'« hommes » (et pas en tant que « Juifs »).

LE SYSTÈME IDENTITAIRE DES JUIFS D'ALGÉRIE

Une ambiguïté structurelle, comme on peut le déduire de cette présentation, caractérise donc l'identité des Juifs d'Algérie (et de métropole). Les Juifs sont d'abord constitués comme une « nation » avant d'être réformés en « individus » et de recevoir *collectivement* une citoyenneté *individuelle*. La dialectique inhérente à ce système se déploiera par la suite tout au long des deux derniers siècles. Avec cette émancipation, le statut civique et politico-historique des Juifs changea radicalement. Tout en restant sur place, les Juifs se retrouvèrent dans un nouveau pays, l'Algérie des départements français... C'est le réajustement de l'existence juive pré-coloniale à cette nouvelle condition (dans tous les éléments que nous avons relevés, y compris les dimensions dissonantes) qui définit l'identité des « Juifs d'Algérie ». Ces derniers s'inscrivirent par la suite très fortement dans le paysage des départements français d'Algérie au point de les incarner dans la petite administration (postiers, instituteurs, commissaires), un phénomène inconnu parmi les Juifs de métropole.

Néanmoins, l'émancipation des Juifs d'Algérie se distinguera de celle des Juifs de France, en cela qu'elle se déroula hors de la métropole, hors d'Europe même, dans un pays où la majorité de la population (arabe) ne jouissait pas de la citoyenneté et de laquelle les Juifs s'étaient séparés pour se libérer de l'oppression qu'elle exerçait sur eux¹. Cet état de faits ne correspondait en rien au processus d'intégration nationale propre à la métropole, qui connut son apogée à l'époque de la III^e République et engloba les Juifs métropolitains. Elle concerna, certes, les Juifs d'Algérie mais l'environnement « multiculturel » avant l'heure du pays relativisa le poids de la fusion nationale...

C'est ce qui explique pourquoi les Juifs, malgré leur intégration citoyenne, purent conserver - de façon inerte, mais réelle - des dimensions de communauté, un sentiment d'appartenance que les Juifs de France avaient perdu. Ils avaient en tout cas pu rester très proches de la communauté juive traditionnelle, pré-coloniale. Des pans entiers de cette époque avaient pu longtemps subsister alors même que ses membres s'assimilaient.

Qui n'a pas compris cette donnée stratégique ne peut comprendre l'histoire des Juifs d'Algérie². Cette situation eut notamment pour conséquence de faire d'eux les intermédiaires naturels entre le pouvoir français et les populations « indigènes », ce qui accrut le sentiment de liberté conquise contre l'oppression. Ce n'est pas le pouvoir français qui les avait dissociés

de ces populations, comme on peut le croire idéologiquement aujourd'hui, selon la politique classique du « diviser pour régner » : ils constituaient déjà, avant la colonisation, une collectivité dominée et tenue à l'écart de la société islamique. Ils y étaient, parce que Juifs, des parias, des étrangers à la Oumma. Les seuls Juifs qui bénéficiaient d'une situation tolérable étaient ceux qui avaient acheté un sauf-conduit d'une nation européenne, leur permettant d'échapper à la condition de *dhimma*. Le pouvoir colonial libéra ces Juifs d'une situation d'enfermement.

Les tribulations de la mémoire juive d'Algérie se voient d'une certaine façon toutes récapitulées dans l'expression « Juifs d'Algérie » qui nous renseigne à la fois sur la position des Juifs et sur la nature de l'« Algérie ». Juifs d'Algérie et non Juifs algériens, en effet. Un tel pointillisme n'est pas le fait d'une préciosité maniaque mais le symptôme d'une expérience spécifique. C'est uniquement ces dernières années, après coup, que certains Juifs d'Algérie se sont définis, dans la plus totale confusion, comme des « Juifs algériens »...

La notion d'« Algérie » est en jeu. C'est en effet la colonisation française qui a donné naissance à l'Algérie comme entité géopolitique spécifique, en tout cas comme celle que nous connaissons. On pourrait aller jusqu'à dire que même l'identité « algérienne », qui commence après l'Indépendance, reste, elle aussi, de ce point de vue, irrémédiablement marquée du sceau de la France. La tentative d'arabisation forcée qui a marqué l'après indépendance, en a témoigné de façon réactive et en négatif, la nouvelle Algérie ayant éprouvé du mal à se dissocier de son moule français.

Cela explique avant tout pourquoi les Juifs sont « d'Algérie » et pas « algériens ». Il y avait bien sûr des communautés juives avant la colonisation mais leur identification était toute différente : les qualifier rétroactivement d'« algériennes » serait une rétroprojection temporelle abusive (sauf peut-être pour les Juifs de l'Algérois où il existait un pouvoir local, vassal de l'Empire ottoman).

L'identité juive s'identifie donc de façon majeure avec l'Algérie qui commence par la conquête française, en somme avec le changement drastique de statut civil et politique qui en est la conséquence. Le décret Crémieux qui fit des Juifs des citoyens français bouleversa en effet leur condition au point d'instituer une rupture entre un avant et un après. L'ambiguïté structurelle caractérisant l'identité juive ne pouvait que se déployer. Elle était moderne, parce que dans la citoyenneté, mais en

même temps proche de la communauté traditionnelle : un composé de citoyenneté et de communauté, très bizarre au regard de l'histoire juive de l'émancipation. Il y a là effectivement un modèle de modernité juive qui tranche sur la typologie habituelle, individuelle et citoyenne en Europe de l'Ouest, communautaire et nationalitaire (comme le Bund) en Europe de l'Est. Cette modernisation, intervenue quelques dizaines d'années après l'émancipation des Juifs de France et avant l'émancipation des Juifs d'Allemagne, ne concerna pas seulement, à ce qu'il semble, le statut des Juifs mais également la culture juive. Les travaux des historiens Joseph Chetrit et Joseph Charbit ont révélé l'existence d'une Haskala hébraïque, restée totalement délaissée et ignorée par l'historiographie juive classique³, peut-être parce qu'elle s'était développée avant tout dans le milieu rabbinique au moment même où se produisait l'installation du judaïsme consistorial. Les Juifs d'Algérie ont ainsi conservé un lien vivant avec le judaïsme d'avant la modernisation tout en entrant de plain-pied dans la modernité. Néanmoins le courant allait dans le sens de l'assimilation.

LE CHOC DE L'ANTISÉMITISME

L'émancipation avait précédé de peu un nouveau type de haine des Juifs, l'antisémitisme, dont la manifestation avait conduit l'identité juive émancipée à se redéfinir. L'antisémitisme français fut virulent en Algérie. Le parti antisémite y naquit même, pour ensuite gagner la France. Il s'attaquait aux Juifs comme une « nation » étrangère au sein de la nation française et on retrouve là toute l'ambiguïté du processus de modernisation. Cet antisémitisme connut son apogée et devint politique avec les lois de Vichy qui abrogèrent en 1940 le décret Crémieux et firent des citoyens juifs des « Juifs indigènes des départements de l'Algérie », dont les conditions d'existence devaient être « réglées par les textes qui fixent les droits politiques des indigènes musulmans d'Algérie ». Un « service algérien des questions juives » et un « service de l'aryanisation économique » furent créés en 1941 et l'UGIA., pendant de l'UGIF métropolitaine, fut créée en 1942. Le statut des Juifs fut alors appliqué et les Juifs chassés de toutes les administrations et des écoles.

Soixante-dix ans après leur accession à la citoyenneté, les Juifs d'Algérie se voyaient ainsi trahis par la France de l'« État français ». Le décret Crémieux les avait séparés de la population locale, où ils étaient, de toute façon, déjà des sujets de seconde zone vivant dans l'insécurité

permanente, et l'abrogation de ce même décret les séparait de la population citoyenne. Ils se retrouvaient ainsi dans un *no man's land* historique.

Ce *no man's land* devait se concrétiser – si l'on peut dire - par ce qui fut vécu par une partie d'entre eux comme la « trahison » de De Gaulle qui conduisit à l'indépendance de l'Algérie. Les Juifs d'Algérie perdaient avec lui jusqu'à la terre sur laquelle ils se tenaient debout depuis des siècles. L'Algérie devenait algérienne. Ils n'y avaient plus de place car la régression à la condition de *dhimmi* leur semblait inévitable, ce que leur confirmait une année plus tard le président Boumédiène qui décréta en 1963 qu'il fallait avoir un père et des grands-parents paternels de statut personnel musulman pour être un citoyen algérien.

Même leur citoyenneté française faillit alors devenir, elle aussi, incertaine. Dans la pratique, ils eurent parfois des difficultés à faire la preuve de leur appartenance au statut civil de droit commun, critère de conservation de la nationalité française selon l'ordonnance du 21 juillet 1962 (art. 1). Certains juges d'instance n'hésitèrent pas en effet à demander à certains d'entre eux de faire la déclaration de reconnaissance de citoyenneté française prévue à l'article 2 de la même ordonnance, visant les personnes de statut civil de droit *local*. Il est arrivé aussi dans la France de 2008 que des Juifs d'Algérie soient obligés de « prouver » leur nationalité française à l'occasion d'un renouvellement de carte d'identité. La loi du 20 décembre 1966 abrogea plus tard cet article 2 mais précisait (art 1, alinéa 3) que : « Les personnes de statut civil de droit local, originaires d'Algérie, conservent de plein droit la citoyenneté française si une autre nationalité ne leur a pas été conférée postérieurement au 31 juillet 1962 ». Craignait-on une nationalité algérienne ? Ou israélienne ? En effet, le problème se posa en Israël.

Une affaire consulaire nous aide à comprendre la perception des choses par les représentants de l'État⁴. Au début des années 1970, des Juives d'Algérie ayant immigré en Israël se virent supprimer, par le consulat français de Tel Aviv, le versement de leurs retraites acquises en Algérie et en France. Pourquoi les femmes et pas les hommes furent-elles spécifiquement concernées ? La loi française interdit en effet de déchoir *un* citoyen de sa nationalité, ce dernier restant soumis à ses obligations militaires et ce jusqu'à un âge non fixé. La première explication du consulat, après consultation du Quai d'Orsay, fut que ces personnes, ayant choisi une nouvelle nationalité perdaient leur nationalité française et donc leurs droits. Un comité juridique fut constitué autour de l'avocat

Sauveur Baranes. Il se rendit à Paris et soutint devant le ministère des affaires étrangères que la nationalité française ne pouvait en aucun cas être perdue pour des nationaux français par filiation, ce qui était le cas des Juifs français, originaires d'Algérie. La réponse des officiels fut qu'une personne étrangère qui aurait demandé et obtenu la nationalité française et par la suite demandé et obtenu une autre nationalité perdait automatiquement la nationalité française, ce qui était à leurs yeux le cas de ces immigrants devenus israéliens.

Plusieurs générations de citoyenneté n'avaient donc pas effacé la condition d'étrangers des Juifs. Le Comité insista alors sur le fait que, depuis le décret Crémieux, les Juifs originaires d'Algérie étaient devenus français par filiation et n'entraient pas dans la catégorie de demandeurs. La réponse des officiels fut que le gouvernement français de Vichy, ayant aboli ce décret, l'on revenait à la case départ. Maître Narboni soutint l'idée que celui-ci avait été rétabli à la Libération. Le ministère répondit que, malgré l'insistance de René Cassin auprès du général de Gaulle, ce dernier avait refusé de le rétablir officiellement, arguant que son gouvernement n'avait pas reconnu les lois de Vichy et qu'il n'était pas nécessaire alors de promulguer un nouveau décret. Le Comité obtint finalement que les retraites soient rétablies au bénéfice du doute...

LE DEUXIÈME ÂGE DES JUIFS D'ALGÉRIE

En 1962, le judaïsme d'Algérie avait cessé d'exister, car les conditions spécifiques qui lui avaient donné naissance disparaissaient. « Rapatriés » en métropole, les Juifs d'Algérie cessaient, en effet – faute d'Algérie –, d'être des « Juifs d'Algérie ». L'Algérie algérienne devenait encore moins leur Algérie. Leur arrivée en France bouleversa durablement la physiologie d'une judaïcité qui n'était plus désormais que « métropolitaine ». Ils apportaient avec eux une immersion dans tous les réseaux de la société et de l'administration, des rangs les plus bas aux plus hauts que n'avaient pas les Juifs de métropole, une modalité de citoyenneté décontractée et sans sentiment de culpabilité ni complexe d'infériorité. C'était peut-être là la mutation pratique d'une expérience centenaire et son passage dans les us et coutumes de la judaïcité de France.

C'est cette modalité d'identité qui a fini par s'installer *de facto* en France après l'exode de 1962, d'autant plus facilement que l'évolution même des Juifs métropolitains depuis la Shoah avait ouvert le chantier

d'une nouvelle identité, se reconnaissant une appartenance communautaire et intellectuelle (l'École de pensée juive de Paris) au sein de la citoyenneté. À la lumière de ce qui s'est passé au début des années 2000, avec la vague d'attentats djihadistes qui a frappé les Juifs et la France, la question qui se pose est de savoir si cette mutation a un avenir dans une France ébranlée par l'immigration massive des anciens colonisés, qui confère de plus en plus à la France – ironie de l'histoire !- l'aspect de l'Algérie d'avant l'indépendance. C'est ce qui explique pourquoi la modification des formes de l'identité juive que la venue en masse des Juifs d'Algérie a provoquée dans l'identité juive française reste incertaine. L'opinion publique, comme le montre la politique du gouvernement confronté au « nouvel antisémitisme », ne s'est pas vraiment rendu compte que les Juifs d'Algérie n'étaient pas des immigrés (sans être pourtant des « rapatriés » sauf si le mot « patrie » fait référence à la France civique et non territoriale) et que leur destin n'avait rien à voir avec celui des Algériens immigrés en masse après l'indépendance. L'opinion a tendance en effet à faire des parallèles et même à rechercher un équilibre dans le traitement des uns et des autres.

C'est un nouveau choc symbolique qui se produit pour les Juifs qui ont quitté une Algérie devenue algérienne parce qu'ils étaient français et qui, en France, se voient assimilés à des Algériens, dans la méconnaissance de leur histoire, de leur choix et de leur condition. Ils restent toujours des étrangers parmi les étrangers... Tant de chocs successifs ébranlent une confiance qui, au fil de toutes ces torsions de statut, avait montré pourtant une grande vigueur de résistance.

LE TROISIÈME ÂGE DES JUIFS D'ALGÉRIE

Quelle fut l'expérience des Juifs d'Algérie, très minoritaires, qui immigrèrent en Israël ? On sait le procès ahurissant qui leur fut fait publiquement en Israël au moment de l'indépendance algérienne parce qu'ils avaient choisi massivement la France et pas Israël. Ahurissant, car un tel procès n'a jamais été fait à aucune autre communauté et encore moins aux communautés du monde occidental. Il se fondait sur une méconnaissance totale de ce que fut l'histoire des Juifs d'Algérie et du fait qu'ils n'étaient pas des apatrides comme le furent souvent les Juifs expulsés du monde arabe. Il faut rappeler aussi l'ancienneté du désintérêt du mouvement sioniste pour le monde sépharade d'Afrique du Nord.

Par ailleurs, qu'avait à leur proposer comme statut la société israélienne d'alors ? Leur développement social était très avancé. L'écho de nombreux cas d'échec d'immigration courrait parmi eux.

Le tournant dans leur rapport à Israël ne se produisit pas en fait en 1948 ni en 1962 mais en 1967, en France, avec la guerre des Six Jours. Comme si l'angoisse de la disparition de l'État d'Israël, qui avait alors saisi le monde juif, avait matérialisé à leurs yeux le profond déracinement subi dans le rapatriement et l'expérience de la fragilité de leurs statut et condition. Israël apparut à beaucoup comme une terre de substitution et de référence, comme un rempart contre l'adversité des temps. Cette spécificité eut, de toute façon, du mal à se reconnaître dans l'israélianité, en tant qu'elle pourrait se substituer à l'identité du peuple juif. En Algérie, jamais les Juifs n'ont su qu'ils étaient « sépharades » et encore moins une ethnie (cf. la catégorie israélienne de « edot hamizrakh »), le mot même de « sépharade » était inconnu. Ils étaient tout simplement Juifs. La découverte d'Israël et de la France les a fait rencontrer d'autres populations juives, les conduisant à prendre conscience de leur identité mais aussi de ses caractéristiques vivantes. La plus forte concernait sans doute le judaïsme qu'ils avaient connu, le judaïsme « consistorial » d'Algérie. L'assimilation existait mais on n'avait pas touché à la synagogue. Elle conservait, de ce fait, un lien auguste au passé, une aura respectable et très proche des hommes. Les Juifs d'Algérie n'avaient non plus aucun sentiment d'infériorité en ce qui concerne la civilisation moderne et le rapport du judaïsme à ses valeurs. Leur vision du monde était unifiante et synthétique dans un heureux équilibre général. Autant de traits qui allaient à rebrousse-poil d'une société israélienne alors idéologique et bureaucratique (le modèle socialiste du « Juif nouveau »). Cela leur a pris du temps pour prendre conscience des enjeux. La chose était complexe. Leur histoire n'avait pas connu l'éclatement idéologique du judaïsme d'Europe dans les arcanes duquel ils se voyaient projetés. Un nouveau problème identitaire se produisait, inattendu. En Israël, seraient-ils « d'Algérie » ou « algériens », ou « Français » ? La dérision courante envers les Juifs originaires du monde arabe les touchait de façon inattendue. L'opinion avait du mal à accepter de les considérer comme « Français », à ses yeux un privilège dont les Juifs Nord-africains ne pouvaient se prévaloir. Leur héritage civique et politique devint inadéquat. Ils furent ramenés donc, en Israël, au terroir algérien. Ils devinrent des « Algériens » et non pas « d'Algérie ». Résistèrent-ils à ce nouveau classement ? Ils eurent

du mal car ils avaient toujours eu une conception unitaire du monde juif. En Israël, ils se crurent spontanément réintégrés dans le peuple juif, avant de découvrir que dans la société israélienne le qualificatif de Juif était l'objet d'un débat tendu, non encore résolu. Cela leur prit du temps de s'organiser en tant que « communauté » à la façon des Marocains ou des Irakiens... Ce qui explique pourquoi, leur identité et leur spécificité restèrent en recul (excepté dans le milieu qui se constitua autour de Léon Ashkenazi à Jérusalem), et que peu de travaux documentèrent cette réalité.

Les Juifs d'Algérie connurent une deuxième vague d'immigration, celle des années 2000, après celle des années 1970. Cette fois-ci, ce ne fut pas la crainte de la destruction de l'État d'Israël qui la motiva comme en 1967 mais l'antisémitisme islamique qui les frappait en France (500 agressions répertoriées⁵ en 2000-2001) dans un silence général dont on apprit plus tard qu'il avait été voulu par l'État (sous la législature de Lionel Jospin, pour ne pas « jeter de l'huile sur le feu »). À nouveau abandonnés par l'État, une cohorte de Juifs français (40 000) quitta alors la France pour Israël.

Ils y trouvèrent un pays très différent de celui des années 1970, un pays multiculturaliste (les « secteurs », migzarim) où ils ne trouvèrent pas vraiment leur place. Feraient-ils partie des « ethnies de l'Orient », soit les Sépharades, adhèreraient-ils au secteur laïque, religieux, sioniste religieux, ultraorthodoxe ? La base morphologique de leur identité pourrait ne pas trouver son compte dans ces formations idéologico-politiques et identitaires.

CONCLUSION

Nous sommes proches de la disparition de la génération des témoins, de ceux qui ont vécu ces mutations successives. Leurs descendants sauront-ils forger un modèle identitaire à la fois adapté aux lieux et sauvegardant les éléments essentiels de la mémoire, apportant peut-être aux Israéliens une vision unifiée de la socialité juive dont Israël a bien besoin ? Quel avenir aura la deuxième génération des Juifs d'Algérie restés en France, dans une France dont l'avenir donne à entendre la probabilité d'une confrontation avec l'islamisme et la nouvelle génération des immigrés postcoloniaux ?

NOTES

1. Le statut de dhimmi imposé aux non-musulmans par la loi coranique.
2. Je fais référence à des tentatives qui voient dans l'émancipation des Juifs d'Algérie un modèle et un exemple pour l'accès à la citoyenneté des populations nord-africaines immigrées de France (cf. Jean-Jacques Deldyck, *Le processus d'acculturation des Juifs d'Algérie*, CIEMI-L'Harmattan, 2000). Une telle instrumentalisation est on ne peut plus malvenue historiquement car les deux conditions ne sont absolument pas comparables.
3. Joseph Chetrit, *Hebrew national modernity against French modernity : the Hebrew Haskalah in North Africa at the end of the Nineteenth century in Miqqedem Umiyyam III*, Haifa University, 1990.
4. Renseignements transmis par M. Julien Zenouda, alors responsable de l'exécutif national de l'Unifan.
5. Observatoire du monde juif, *Bulletin de l'Observatoire*, n° 1, obs.monde.juif.free.fr

Les Juifs d'Algérie

Revue sous la direction de Shmuel Trigano

En juillet 1962 s'achevaient 132 ans de pouvoir français en Algérie. La fin de cette époque et la fin de la communauté juive d'Algérie sont deux événements liés. Cet ouvrage approfondit les processus qui ont fait cette histoire (notamment la période 1945-1962) et ses mutations en métropole et plus tard, pour une partie d'entre ses membres, en Israël.

Comment les Juifs d'Algérie ont-ils transformé le visage du judaïsme français ? Comment se sont-ils comportés lors des événements du xx^e siècle ? Et comment s'est façonnée leur identité entre la Shoah et l'émigration en Israël, l'adaptation en France, l'âge d'or entre Israël et la IV^e République dans la guerre des Six Jours (juin 1967), dans la révolte étudiante (mai 1968), dans la guerre du Yom Kippour (octobre 1973) et au plus fort du conflit politique entre Israël et la France (1967-1974) ?

Les auteurs

Thierry Alcoloumbre, Joëlle Allouche-Benayoun, Ruth Bitan-Cohen, Yossef Charvit, Haïm Cherki, Richard Darmon, Paul B. Fenton, Emmanuel Guedj, Galia Miller-Sprung, Yehuda Moraly, Elyakim P. Simsovic, Sandrine Szwarc, Shmuel Trigano, Tsivia Franck Wigoda.



23 € TTC France

ISBN : 978-2-84835-857-4

N° 70 – ISSN : 02955652

www.inpress.fr

CNL
CENTRE
NATIONAL
DU LIVRE